

JF/YMC N° 1-5851

Contacts Ifop : Jérôme Fourquet / Yves-Marie Cann

Tél : 01 45 84 14 44

pre.nom@ifop.com



*Pour*



## **L'adhésion à la création du Parc naturel marin en Mer d'Iroise**

Résultats détaillés

Le 3 octobre 2006

# Sommaire

*Pages*

<b>1 - La méthodologie.....</b>	<b>1</b>
<b>2 - Les principaux enseignements de l'étude .....</b>	<b>3</b>
<b>3 - Les résultats de l'étude .....</b>	<b>6</b>
L'acteur public préféré pour la gestion du parc naturel marin en Mer d'Iroise .....	7
L'approbation de la création du parc naturel marin en Mer d'Iroise .....	9
Les facteurs d'adhésion à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise .....	12
Les facteurs d'opposition à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise .....	15

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>Dimanche Ouest France</b>
Echantillon	<p>Echantillon de <b>604</b> personnes, représentatif de la population finistérienne âgée de 18 ans et plus habitant dans les communes concernées par la mise en place du parc naturel marin en mer d'Iroise.</p> <p>La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par communes.</p> <p>Afin de disposer d'effectifs suffisants, les habitants de Sein, Ouessant et Molène ont été sur-représentés puis ramenés informatiquement à leur poids réel lors de la sortie des résultats</p>
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 29 septembre au 2 octobre 2006

**- 2 -**

## **Les principaux enseignements de l'étude**

La nouvelle enquête menée pour *Dimanche Ouest France* par l'*Ifop* auprès des Finistériens résidant dans les communes concernées par la mise en place du parc naturel marin en mer d'Iroise met en lumière **un soutien au projet qui a gagné en intensité par rapport à décembre 2005**. Celui-ci s'explique principalement par **la perception d'un projet permettant à terme de mieux gérer les ressources naturelles de la zone protégée**. *A contrario*, les opposants au projet mettent en avant l'augmentation des contraintes réglementaires imposées aux pêcheurs.

- Les habitants des communes finistériennes concernées par la création du Parc Naturel Marin d'Iroise expriment un soutien au projet en nette progression depuis décembre 2005. Ils sont désormais 63% à approuver ce projet contre 53% précédemment et ne sont plus que 35% à s'y opposer contre 46% il y a 10 mois.

Ce phénomène est accentué par la nette progression des interviewés se disant très favorable au projet (de 12% à 18%). *A contrario*, la proportion de personnes très opposées au projet ne s'élève plus qu'à 14%, soit une baisse sensible de 6 points par rapport à la précédente enquête.

Dans le détail, l'adhésion à la création d'un Parc Marin en Mer d'Iroise s'avère plus élevée que la moyenne chez les personnes âgées de 18 à 24 ans (71%) et les catégories sociales intermédiaires (employés : 69% et professions intermédiaires : 68%). On observe également une très forte adhésion auprès des personnes résidant en Presqu'île de Crozon (78%).

En revanche, les ouvriers apparaissent plus mitigés (56% pour, 44% contre), de même que les interviewés habitant le secteur allant de la Pointe du Raz à Douarnenez (53% - 47%). Les habitants des îles concernées restent largement opposés au projet (35%- 63%), même si l'adhésion a aussi progressé dans les îles par rapport à la précédente enquête.

- **Les principaux arguments avancés par les partisans du projet concernent des enjeux directement liés à la protection de l'environnement.** Tout d'abord, le Parc Naturel est perçu comme un outil permettant à la fois une meilleure gestion des ressources naturelles (76%) et une diminution des différentes formes de pollution (72%), qu'elles soient terrestres ou maritimes. Si les personnes âgées de 35 à 49 ans (82%) et les habitants de la Presqu'île de Crozon (80%) sont les plus enclins à citer comme argument la gestion des ressources, ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus (79%) et les professions intermédiaires (79%) qui citent le plus fréquemment

la lutte contre les pollutions. Dans une moindre mesure, la contribution à un développement raisonné des activités touristiques (32%) et au développement des îles et du littoral (20%) sont également cités par une proportion non négligeable d'enquêtés.

- **Chez les opposants au projet, le principal facteur d'opposition réside dans l'augmentation des contraintes réglementaires que pourrait induire le nouveau Parc.** Cet argument est très massivement cité (91%), et notamment par les personnes âgées de 50 à 64 ans (99%) ainsi que ceux résidant en Presqu'île de Crozon (97%).

Est également soulevée la restriction des possibilités de navigation dans cette zone (56%) et plus particulièrement chez les opposants âgés de 50 à 64 ans (71%) et aux habitants de la région allant du Conquet à Pospoder (67%).

Enfin, dans une moindre mesure, le parc est perçu comme risquant de limiter le développement des activités touristiques (40%) et par une augmentation des réglementations pour les agriculteurs (13%).

- **Un conseil de gestion paraît pour une majorité des interviewés (45%) l'acteur le plus adapté pour gérer le Parc Naturel,** et ce, quelque soit le lieu d'habitation des personnes interrogées à l'exception notable des îliens qui voient dans le conseil général du Finistère un acteur plus légitime (34% de citations contre 28% pour un conseil de gestion).

En outre, la mise en place d'un conseil de gestion, solution retenue par les pouvoirs publics pour la création du parc naturel martin, bénéficie également d'un soutien particulièrement élevé parmi les personnes se déclarant « très favorables » au Parc Naturel (55%), chez les professions libérales et les cadres supérieurs (67%). En revanche, cette solution reste légèrement minoritaire chez les agriculteurs (31%), qui eux perçoivent les communes situées en bordure du parc comme plus légitimes (36%) à en assurer sa gestion.

**- 3 -**

## **Les résultats de l'étude**

## L'acteur public préféré pour la gestion du parc naturel marin en Mer d'Iroise

**Question :** Vous savez qu'on envisage de créer un Parc naturel marin pour protéger le patrimoine et les richesses naturelles de la mer d'Iroise. Ce parc s'étendra de Pospoder à Plouhinec au sud de la Pointe du Raz et ne concerne que le domaine public maritime, c'est-à-dire le fond de la mer jusqu'en haut de l'estran, l'eau et les roches émergées.

Selon vous, à qui devrait être confié la gestion du Parc naturel marin en mer d'Iroise ?

	Ensemble des habitants des communes concernées (%)	Zone de résidence			
		Le Conquet / Porspoder (%)	Presqu'île de Crozon (%)	Point du Raz / Douarnenez (%)	Îles (%)
• A un conseil de gestion <sup>1</sup> .....	<b>45</b>	48	44	45	28
• Aux communes situées en bordure du parc ..	<b>19</b>	20	15	22	23
• Au conseil général du Finistère .....	<b>17</b>	12	20	18	34
• Au conseil régional de Bretagne .....	<b>10</b>	11	12	8	5
• A l'Etat .....	<b>8</b>	8	9	7	5
- Ne se prononcent pas .....	<b>1</b>	1	-	-	5
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>	100	100	100	100

<sup>1</sup> Le libellé exact de l'item posé aux personnes interrogées est « A un conseil de gestion regroupant notamment des représentants de l'Etat, des collectivités locales (région, département, communes) et des usagers de la zone protégée (pêcheurs, plaisanciers). »

## L'acteur public préféré pour la gestion du parc naturel marin en Mer d'Iroise

	A un conseil de gestion	Aux communes situées en bordure du parc	Au conseil général du Finistère	Au conseil régional de Bretagne	A l'Etat	Nsp
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>						
Homme .....	45	17	19	10	8	1
Femme .....	45	21	16	10	7	1
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>						
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>46</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>
18 à 24 ans .....	36	19	18	18	9	-
25 à 34 ans .....	52	23	14	3	8	-
<b>35 ans et plus</b>	<b>45</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
35 à 49 ans .....	48	20	14	12	5	1
50 à 64 ans .....	48	16	18	6	11	1
65 ans et plus .....	40	19	21	12	7	1
<b>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</b>						
Agriculteur (*) .....	31	36	16	8	9	-
Artisan, commerçant, chef d'entreprise .....	37	29	29	2	3	-
Profession libérale, cadre supérieur .....	67	6	15	7	5	-
Profession intermédiaire .....	53	16	16	9	6	-
Employé .....	41	20	9	16	13	1
Ouvrier .....	43	22	15	13	6	1
Retraité .....	45	19	20	6	9	1
Autre inactif .....	40	18	15	23	4	-
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>						
Communes rurales .....	46	20	15	10	8	1
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	44	19	19	10	8	-
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>						
Pointe du raz / Douarnenez .....	45	22	18	8	7	-
Presqu'île de Crozon .....	44	15	20	12	9	-
Région du Conquet / Pospoder .....	48	20	12	11	8	1
Iles .....	28	23	34	5	5	5
<b>APPROBATION DE LA CREATION DU PARC</b>						
Très favorable .....	55	5	17	11	12	-
Assez favorable .....	47	15	18	12	8	-
Assez opposé .....	42	23	22	7	6	-
Très opposé .....	31	45	14	3	4	3

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## L'approbation de la création du parc naturel marin en Mer d'Iroise

Question : Personnellement, êtes-vous très favorable, assez favorable, assez opposé ou très opposé à la création de ce Parc National Marin en mer d'Iroise ?

	Rappel décembre 2005 <sup>1</sup> (%)	Octobre 2006 (%)	Ecart (%)
<b>TOTAL Favorable</b> .....	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>+ 10</b>
• Très favorable .....	12	18	+ 6
• Assez favorable .....	41	45	+ 4
<b>TOTAL Opposé</b> .....	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>- 11</b>
• Assez opposé .....	26	21	- 5
• Très opposé .....	20	14	- 6
- Ne se prononcent pas .....	1	2	+ 1
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Enquête Ifop réalisée pour Dimanche Ouest France du 7 au 8 décembre 2005 auprès d'un échantillon de 607 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus habitant dans les communes finistériennes concernées par le projet de parc naturel marin en Mer d'Iroise.

## L'approbation de la création du parc naturel marin en Mer d'Iroise

Question : Personnellement, êtes-vous très favorable, assez favorable, assez opposé ou très opposé à la création de ce Parc National Marin en mer d'Iroise ?

	Ensemble des habitants des communes concernées  (%)	Zone de résidence			
		Le Conquet / Porspoder  (%)	Presqu'île de Crozon  (%)	Point du Raz / Douarnenez  (%)	Îles  (%)
<b>TOTAL Favorable .....</b>	<b>63</b>	<b>67</b>	<b>78</b>	<b>53</b>	<b>35</b>
• Très favorable .....	18	18	29	12	5
• Assez favorable .....	45	49	49	41	30
<b>TOTAL Opposé .....</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>45</b>	<b>63</b>
• Assez opposé .....	21	17	14	28	17
• Très opposé .....	14	12	8	17	46
- Ne se prononcent pas ...	2	4	-	2	2
<b>TOTAL.....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## L'approbation de la création du parc naturel marin en Mer d'Iroise

	TOTAL Favorable (%)	Très favorable (%)	Assez favorable (%)	TOTAL Opposé (%)	Assez opposé (%)	Très opposé (%)	Nsp (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>63</b>	<b>18</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>							
Homme .....	63	21	42	37	21	16	-
Femme .....	63	15	48	34	21	13	3
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>							
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>63</b>	<b>19</b>	<b>44</b>	<b>36</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
18 à 24 ans .....	71	18	53	29	21	8	-
25 à 34 ans .....	59	20	39	40	30	10	1
<b>35 ans et plus</b>	<b>63</b>	<b>18</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>2</b>
35 à 49 ans .....	62	16	46	37	18	19	1
50 à 64 ans .....	65	20	45	34	19	15	1
65 ans et plus .....	63	17	46	34	21	13	3
<b>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</b>							
Agriculteur (*) .....	58	10	48	42	23	19	-
Artisan, commerçant, chef d'entreprise .....	59	13	46	41	22	19	-
Profession libérale, cadre supérieur .....	62	25	37	32	21	11	6
Profession intermédiaire .....	68	25	43	32	22	10	-
Employé .....	69	14	55	29	16	13	2
Ouvrier .....	56	15	41	44	27	17	-
Retraité .....	64	20	44	34	21	13	2
Autre inactif .....	68	10	58	29	12	17	3
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>							
Communes rurales .....	64	17	47	34	19	15	2
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	63	19	44	36	23	13	1
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>							
Pointe du raz / Douarnenez .....	53	12	41	45	28	17	2
Presqu'île de Crozon .....	78	29	49	22	14	8	-
Région du Conquet / Pospoder .....	67	18	49	29	17	12	4
Iles .....	35	5	30	63	17	46	2

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## Les facteurs d'adhésion à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

**Question :** Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous favorable au projet de création du parc naturel marin en mer d'Iroise ? Est-ce parce que la mise en place du parc marin va ... ?

<b>Base :</b> personnes favorables au projet de création du parc naturel marin en mer d'Iroise, soit <b>380</b> individus.	En premier	Total des citations
	(%)	(%)
• Aider à mieux gérer les ressources en poissons, crustacés et algues sur cette zone .....	48	76
• Permettre de réduire les pollutions terrestres et maritimes .....	35	72
• Contribuer à un développement raisonné des activités touristiques .....	12	32
• Contribuer au développement des îles et du littoral .....	5	20
- Ne se prononcent pas .....	-	-
<b>TOTAL</b> .....	100	(*)

(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

## Les facteurs d'adhésion à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

### En premier

	Aider à mieux gérer les ressources en poissons, crustacés et algues sur cette zone (%)	Permettre de réduire les pollutions terrestres et maritimes (%)	Contribuer à un développement raisonné des activités touristiques (%)	Contribuer au développement des îles et du littoral (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>48</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>5</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>				
Homme .....	48	30	16	6
Femme .....	49	39	8	4
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>				
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>8</b>
18 à 24 ans .....	35	45	15	5
25 à 34 ans .....	60	20	10	10
<b>35 ans et plus</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
35 à 49 ans .....	53	32	12	3
50 à 64 ans .....	51	34	10	5
65 ans et plus .....	41	42	13	4
<b>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</b>				
Artisan, commerçant, chef d'entreprise (*) .....	45	26	23	6
Profession libérale, cadre supérieur (*) .....	56	24	10	10
Profession intermédiaire .....	51	28	14	7
Employé .....	47	35	10	8
Ouvrier .....	55	34	7	4
Retraité .....	48	36	12	4
Autre inactif (*) .....	31	59	9	1
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>				
Communes rurales .....	43	35	14	8
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	52	35	10	3
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>				
Pointe du raz / Douarnenez .....	52	36	9	3
Presqu'île de Crozon .....	48	37	11	4
Région du Conquet / Pospoder .....	43	33	16	8
<b>APPROBATION DE LA CREATION DU PARC</b>				
Très favorable .....	50	32	13	5
Assez favorable .....	48	36	11	5

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## Les facteurs d'adhésion à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

### Total des citations

	Aider à mieux gérer les ressources en poissons, crustacés et algues sur cette zone (%)	Permettre de réduire les pollutions terrestres et maritimes (%)	Contribuer à un développement raisonné des activités touristiques (%)	Contribuer au développement des îles et du littoral (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>32</b>	<b>20</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>				
Homme .....	74	64	39	23
Femme .....	78	78	26	18
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>				
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>70</b>	<b>73</b>	<b>34</b>	<b>23</b>
18 à 24 ans .....	61	77	37	25
25 à 34 ans .....	76	70	33	21
<b>35 ans et plus</b>	<b>78</b>	<b>71</b>	<b>31</b>	<b>20</b>
35 à 49 ans .....	82	65	31	23
50 à 64 ans .....	75	68	39	17
65 ans et plus .....	77	79	25	19
<b>PROFESSION DU CHEF DE MENAGE</b>				
Artisan, commerçant, chef d'entreprise (*) .....	67	56	37	40
Profession libérale, cadre supérieur (*) .....	75	68	32	25
Profession intermédiaire .....	78	79	27	16
Employé .....	77	70	33	19
Ouvrier .....	79	66	38	17
Retraité .....	77	72	32	19
Autre inactif (*) .....	67	87	24	22
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>				
Communes rurales .....	72	72	35	21
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	79	72	30	20
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>				
Pointe du raz / Douarnenez .....	76	75	31	19
Presqu'île de Crozon .....	80	69	30	21
Région du Conquet / Pospoder .....	74	71	34	21
<b>APPROBATION DE LA CREATION DU PARC</b>				
Très favorable .....	75	69	35	21
Assez favorable .....	77	73	31	20

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## Les facteurs d'opposition à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

**Question :** Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous défavorable au projet de création du parc naturel marin en mer d'Iroise ? Est-ce parce que la mise en place du parc marin va ... ?

<b>Base :</b> personnes défavorables au projet de création du parc naturel marin en mer d'Iroise, soit <b>213</b> individus.	En premier (%)	Total des citations (%)
• Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les pêcheurs .....	67	91
• Restreindre les possibilités de navigation dans cette zone .....	16	56
• Limiter le développement des activités touristiques .....	13	40
• Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les agriculteurs .....	4	13
- Ne se prononcent pas .....	-	-
<b>TOTAL</b> .....	100	(*)

(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

## Les facteurs d'opposition à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

### En premier

	Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les pêcheurs (%)	Restreindre les possibilités de navigation dans cette zone (%)	Limiter le développement des activités touristiques (%)	Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les agriculteurs (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>67</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>4</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>				
Homme .....	66	17	13	4
Femme .....	68	17	12	3
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>				
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>70</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>2</b>
18 à 24 ans .....	48	15	29	8
25 à 34 ans .....	79	11	10	-
<b>35 ans et plus</b>	<b>66</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
35 à 49 ans .....	65	22	7	6
50 à 64 ans .....	69	21	10	-
65 ans et plus .....	66	11	18	5
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>				
Communes rurales .....	58	22	16	4
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	73	14	10	3
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>				
Pointe du raz / Douarnenez .....	72	14	10	4
Presqu'île de Crozon .....	75	12	11	2
Région du Conquet / Pospoder .....	46	28	21	5
Iles (*) .....	70	11	19	-
<b>APPROBATION DE LA CREATION DU PARC</b>				
Assez opposé .....	69	15	14	2
Très opposé .....	64	20	11	5

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## Les facteurs d'opposition à la mise en place du parc marin en Mer d'Iroise

### Total des citations

	Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les pêcheurs (%)	Restreindre les possibilités de navigation dans cette zone (%)	Limiter le développement des activités touristiques (%)	Se traduire par des réglementations plus contraignantes pour les agriculteurs (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>91</b>	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>13</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE</b>				
Homme .....	92	55	38	16
Femme .....	90	58	41	11
<b>AGE DE L'INTERVIEWE</b>				
<b>Moins de 35 ans</b>	<b>92</b>	<b>53</b>	<b>39</b>	<b>15</b>
18 à 24 ans .....	93	50	39	19
25 à 34 ans .....	92	55	39	14
<b>35 ans et plus</b>	<b>91</b>	<b>57</b>	<b>40</b>	<b>13</b>
35 à 49 ans .....	85	63	42	10
50 à 64 ans .....	99	71	23	6
65 ans et plus .....	88	41	51	20
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>				
Communes rurales .....	89	59	38	15
Agglomération de 2 à 20000 hab. ....	92	55	41	12
<b>ZONE DE RESIDENCE</b>				
Pointe du raz / Douarnenez .....	91	55	41	13
Presqu'île de Crozon .....	97	43	43	17
Région du Conquet / Pospoder .....	86	67	33	14
Iles (*) .....	96	64	37	3
<b>APPROBATION DE LA CREATION DU PARC</b>				
Assez opposé .....	92	49	43	16
Très opposé .....	90	66	34	10

(\*) Effectifs inférieurs à 30 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs